

Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects

Avis aux importateurs de produits sidérurgiques

L'attention des opérateurs est appelée sur la publication de l'avis de la Commission européenne [2018/C 225/07](#) du 28/06/18 qui modifie l'avis [2018/C 111/10](#) du 26/03/18 relatif à l'ouverture d'une enquête de sauvegarde concernant les importations de produits sidérurgiques.

Deux catégories de produits sont ajoutées dans le champ d'application de l'enquête. Il s'agit **des barres parachevées à froid en aciers, non alliés et en autres aciers alliés, et des fils en aciers non alliés.**

En outre, certaines catégories existantes ont été affinées et précisées par ce nouvel avis.

Afin d'obtenir les informations qu'elle juge nécessaires à son enquête, la Commission enverra des questionnaires aux producteurs connus de produits similaires ou directement concurrents, ainsi qu'à toute association connue de producteurs de l'Union des deux catégories de produits ajoutées. Les questionnaires remplis doivent parvenir à la Commission dans un délai de 21 jours à compter de la date de leur envoi.

Toutes les autres parties intéressées, y compris les producteurs-exportateurs, les importateurs et les utilisateurs des deux catégories de produits concernés ainsi que leurs associations, sont invitées à faire connaître leur point de vue par écrit, à communiquer des informations et à fournir des éléments de preuve à l'appui concernant ces deux catégories de produits.

Les observations relatives à l'inclusion des deux catégories de produits dans le champ d'application de l'enquête de sauvegarde en cours doivent parvenir à la Commission avant le 05/07/18.

Les autres observations en format libre doivent être présentées avant le 20/07/18.

Les parties intéressées peuvent se faire connaître en prenant contact avec la Commission, de préférence par courrier électronique, dans les meilleurs délais et au plus tard avant le 13/07/18, et demander un questionnaire. Le questionnaire rempli doit parvenir à la Commission dans un délai de 21 jours à compter de la date d'envoi.